



## Mise à disposition d'un stock mutualisé de gobelets réutilisables sur le territoire

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### **Rennes Métropole**

4, avenue Henri Fréville  
CS 44220  
<https://metropole.rennes.fr/>

MARIE

Véronique  
Bretagne  
[veronique.marie@ademe.fr](mailto:veronique.marie@ademe.fr)

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , ASSOCIATIONS, PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,

### CONTEXTE

---

#### **Description du contexte de l'action:**

Chaque année, de nombreuses manifestations ont lieu sur le territoire de Rennes Métropole. Ce milieu événementiel permet de mener des actions d'éducation à l'environnement, et de sensibiliser notamment la cible « jeunes ».

Dans le cadre des opérations pilotes sur la « réduction des déchets » menée en 2008, la commune de Vern-sur-Seiche a expérimenté cette démarche lors d'une manifestation communale. Depuis, plusieurs communes en ont fait la demande auprès de Rennes Métropole.

En parallèle, le Collectif des festivals bretons a sollicité l'agglomération pour réfléchir à l'achat d'un stock suffisant de gobelets permettant de répondre aux demandes des festivals organisés tout au long de l'année sur le territoire.

L'enjeu était donc de mettre en place une mutualisation des moyens pour offrir la possibilité à toutes les communes et associations d'avoir à disposition des gobelets réutilisables lors de leurs manifestations.

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

#### **Objectifs généraux:**

L'enjeu de cette action n'est pas tant de réduire le tonnage de déchets que de sensibiliser les participants aux manifestations sur les actions de prévention qui peuvent être développées, notamment sur toute la problématique de la vaisselle jetable. Les 60 000 gobelets mis à disposition serviront ainsi

d'ambassadeurs de la politique prévention de Rennes Métropole

### Résultats quantitatifs:

Sur l'année 2012 :

- 25 réservations enregistrées,
- 19 122 gobelets mis sur les manifestations
- 2 248 gobelets non retournés par les festivaliers soit un taux de non-retour de 11,75%.
- 6 lavages en interne à l'organisateur.

### Résultats qualitatifs :

- sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets, à la réutilisation
- montrer l'impact des gobelets réutilisables sur la propreté du site
- impliquer directement les publics, y compris les bénévoles et l'organisation

## MISE EN OEUVRE

---

### Planning:

Rennes Métropole a opté pour un marché ce qui nécessite un délai de préparation et de prise d'informations juridiques important. La majorité des collectivités étant passé par convention, il a donc fallu environ un an pour construire un DCE qui réponde aux problématiques techniques et juridiques posées. Une fois le marché notifié, la mise en place est assez rapide, quelques semaines.

Le fonctionnement est très simple : la structure souhaitant bénéficier des gobelets pour sa manifestation, fait une demande de réservation en remplissant un formulaire en ligne <http://dechets.ca-change-tout.fr/louez-les-gobelets-reutilisables>. Un message récapitulatif est directement envoyé sur la boîte mail de l'animateur PLP qui confirme la bonne réception de la réservation à la structure et enregistre cette réservation dans un tableur partagé avec le prestataire. Le prestataire prend ensuite contact avec la personne en charge de la réservation pour mettre en place les modalités techniques.

Toutes les démarches administratives (signature de la convention, explication du dispositif / aide technique, facturation, ...) sont gérées par le prestataire qui produit tous les mois un rapport d'activité recensant toutes les mises à disposition.

Le gobelet non rendu est facturé 0.42€HT l'unité (soit 0.50€ TTC) directement à l'organisateur.

Le prestataire reconstitue le stock de gobelets mis à disposition suivant la formule ci-après :

$$1 \text{ gobelet non rendu} = 1,3 \text{ gobelet renouvelé}$$

Le prestataire propose également dans le cadre de ce marché une prestation de lavage à 0.05€HT le gobelet.

### Année principale de réalisation:

2011

### Moyens humains :

Page

Mobilisation du personnel administratif du Service Valorisation des Déchets Ménagers et du service commande publique pour le montage du marché, un agent du service prévention des déchets de Rennes Métropole est mobilisé en phase de fonctionnement.

#### **Moyens financiers :**

Fourniture de gobelet réutilisable en polypropylène 30cl : 0.22€ HT l'unité

Formation des équipes bénévoles de la manifestation (facultative) : 150€ HT/session de formation

Lavage et séchage des gobelets : 0.05€ HT l'unité

#### **Moyens techniques :**

Nous avons opté pour une mise à disposition où le prestataire gère en direct avec le demandeur le stock de gobelets à mettre à disposition et éventuellement la formation des équipes et le lavage des gobelets.

Un agent du pôle prévention assure la coordination générale.

#### **Partenaires mobilisés :**

Le prestataire et divers services de Rennes Métropole.

#### **Commentaires sur la partie Mise en oeuvre:**

merci de modifier les abréviations RM et SVDM en mettant en toute lettre la signification

## **VALORISATION**

---

#### **Facteurs de réussite :**

L'opération est reproductible pour toute collectivité qui le souhaite.

#### **Difficultés rencontrées :**

L'originalité de l'expérience réside dans le côté juridique puisque nous sommes à notre connaissance la seule collectivité française à avoir réalisé un marché public pour ce type de prestation, les autres conventionnant en direct avec une structure spécialisée.

#### **Recommandations éventuelles:**

Anticiper et prévoir toutes les clauses juridiques qu'engendrent cette action, notamment pour le système de caution (pour une commune par exemple...).

Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.